

# VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**L'adjudication aura lieu le mardi 18 juin 2019 à 14h**

Au palais de justice de PONTOISE (95) 3 rue Victor Hugo - **EN UN SEUL LOT**

Dans un ensemble immobilier sis à

## **SARCELLES (95)** **3 avenue Pierre Koenig**

Cadastré section AX n°379 lieudit "11 avenue Pierre Koenig, allée Nicolas Poussin, Les Presles"

LOT NUMERO CENT (100) :

## **UN APPARTEMENT**

type quatre pièces, A et C, dans le bâtiment unique, escalier 10, au quatrième étage, porte droite, comprenant suivant procès-verbal de description dressé par Maître Thierry PLOUCHART, huissier de justice associé à LOUVRES (95) en date du 18 octobre 2018 : **couloir d'entrée, séjour avec baie vitrée, cuisine avec séchoir attenant, trois chambres, salle de bains, WC.** Et les 811/100.000èmes des parties communes du sol.

Selon certificat de superficie, la superficie « Loi Carrez » est de **67,65 M<sup>2</sup>**.

*Les lieux sont loués (suivant bail du 3/06/2015 pour un loyer mensuel de 850 € outre 350 € de provisions sur charges).*

**MISE A PRIX : 20.000 € (VINGT MILLE EUROS)**

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des avocats postulant près le TGI de PONTOISE.

**CONSIGNATIONS POUR ENCHERIR : 3.000 €** (à l'ordre du Bâtonnier séquestre)  
**et 12.000 €** (à l'ordre de la CARPA) à valoir sur les frais, droits et émoluments.

Se munir d'une pièce d'état civil ou d'un extrait K bis récent

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

- A Maître **Marie-Yvonne LAFAYX-GUYODO**, avocat au barreau du Val d'Oise, 13 quai Bucherelle (95300) PONTOISE, **TEL. 01.30.30.50.82**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.
- Au greffe du juge de l'exécution du tribunal de grande instance de PONTOISE, où le cahier des conditions de vente est déposé sous la référence RG N°18/00274.
- Sur INTERNET : [www.vlimmo.fr](http://www.vlimmo.fr)

Sur les lieux pour visiter, le : **Jeudi 6 Juin 2019 de 14h à 14h45**